https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-30-juin-2014-fixant-la-repartition-des-sieges-aux-commissions-administratives-paritaires-nationales-competentes-a-legard-du-personnel-de-direction-corps-des-directeurs-detablissements-s/
Arrêté du 30 juin 2014 fixant la répartition des sièges aux commissions administratives paritaires nationales compétentes à l'égard du personnel de direction (corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.
30/06/2014
Ce texte fixe la répartition des sièges à pourvoir pour l'élection des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires nationales compétentes à l'égard du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux relevant du décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007.